

30 mai 2022

La rupture avec J.-M. Blanquer doit se concrétiser par des actes forts

Pap Ndiaye est donc nommé sur un des ministères les plus éprouvés par cinq années de réformes destructrices qui ont accru les inégalités, augmenté le décrochage scolaire et conduit les personnels vers un niveau d'épuisement professionnel jamais atteint.(...) [Lire la suite](#)

Nouveau ministre, nouveau style, à quand les actes ?

La FSU a été reçue par le nouveau ministre ce mardi 24 mai. Elle a porté les exigences de mesures rapides pour les salaires et les conditions de travail des personnels.

Le ministre s'est posé en rupture des méthodes de Jean-Michel Blanquer mais sur le fond, aucun engagement n'a été pris. Il en est resté à des considérations très générales. Pourtant, pour la FSU, face un état d'urgence dans l'Éducation Nationale, tant pour les élèves que pour les personnels, il est indispensable de prendre rapidement des mesures à la hauteur des enjeux.

Les derniers résultats des concours de recrutement montrent que la rentrée est loin d'être assurée, il faut dès maintenant des mesures de type : concours exceptionnel, listes complémentaires ...

Face à cette crise de recrutement, la question des salaires est urgente, pour la FSU il faut une revalorisation conséquente et sans contreparties. Pour les AESH, la FSU a également rappelé son exigence d'un véritable statut et d'un salaire décent.

Après deux ans et demi de crise sanitaire, les besoins sont immenses tant en terme pédagogique que d'accompagnement et de suivi des élèves par des équipes pluriprofessionnelles complètes. La FSU revendique un collectif budgétaire en vue de la rentrée 2022.

La FSU a aussi alerté sur l'état d'esprit des personnels, le quinquennat qui vient de s'écouler a laissé des traces. Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux ne se reconnaissent pas dans leur métier tel qu'il leur est imposé. Dans ce contexte, les projets de réforme d'Emmanuel Macron (priorité aux fondamentaux dans le primaire, réforme du lycée confortée, voie professionnelle menacée...) vont aggraver la situation. Les politiques de santé, de protection et d'inclusion ne peuvent se mener sans personnels, sans moyens et sans formation.

La FSU ne se contentera pas de vagues promesses ou de symboles de rupture, il faut des actes, maintenant.

Conseil technique académique (CTA) du 24 mai 2022

Ce CTA a été consacré à la gestion académique relative à la carrière, une occasion pour la FSU pour revendiquer une déconnexion entre ces rendez-vous de carrière et l'avancement. L'avancement unique au meilleur rythme pour toutes et tous existe d'ailleurs dans de nombreux autres corps également à la hors classe et la classe exceptionnelle et serait bien plus en phase avec la nécessité du travail en équipe. On reviendra dans notre prochain Bulletin académique sur les travaux de ce CTA.

Crise de recrutement

La crise de recrutement des enseignants atteint cette année un niveau largement plus inquiétant que les années précédentes dont les conséquences seront gravissimes pour le service public d'éducation. Elle témoigne, au-delà de ses dénis, de l'échec de la politique de Jean-Michel Blanquer. Ci-dessous les premières admissions aux concours CAPLP externes (en gras les disciplines où le nombre des admissibles est inférieur au nombre de postes) :

- Bâtiment, option peinture-revêtement : 15 postes, 24 admissibles
- **Biotechnologies, option santé-environnement : 190 postes, 137 admissibles**
- Conducteurs routiers : 37 admissibles
- **Design et métiers d'art option design : 55 postes, 41 admissibles**
- **Design et métiers d'art option métiers d'art : 8 postes, 6 admissibles**
- Economie et gestion, option commerce et vente : 135 postes, 240 admissibles
- Economie et gestion, option gestion et administration : 20 postes, 45 admissibles
- Economie et gestion, option transport logistique : 12 postes, 26 admissibles
- Economie et gestion, option sécurité et prévention : 5 postes, 13 admissibles
- Fonderie : 2 postes, 6 admissibles
- Génie civil, option construction et économie : 18 postes, 20 admissibles
- **Génie civil, option construction et réalisation des ouvrages : 28 postes, 21 admissibles**
- **Génie civil, option équipements techniques-énergie : 27 postes, 15 admissibles**
- Génie électrique, option électronique : 25 postes, 45 admissibles
- Génie électrique, option électrotechnique et énergie : 48 postes, 56 admissibles
- Génie industriel, option bois : 15 postes, 21 admissibles
- Génie industriel, option matériaux souples : 10 postes, 18 admissibles
- Génie industriel, option structures métalliques : 12 postes, 16 admissibles
- **Génie mécanique, option construction : 25 postes, 12 admissibles**
- Génie mécanique, option maintenance des systèmes mécaniques automatisés : 15 postes, 26 admissibles
- Génie mécanique, option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier : 40 postes, 62 admissibles
- Génie mécanique, option productique : 5 postes, 6 admissibles, 5 admis
- Hôtellerie restauration, option organisation et production culinaire : 38 postes, 57 admissibles
- Hôtellerie restauration, option service et commercialisation : 25 postes, 50 admissibles
- Industries graphiques, option produits graphiques multimédia : 1 poste, 2 admissibles
- Industries graphiques, option produits imprimés : 1 poste, 3 admissibles
- **Langues vivantes-lettres, option allemand-lettres : 5 postes, 3 admissibles**
- Langues vivantes-lettres, option anglais-lettres : 78 postes, 97 admissibles
- Langues vivantes-lettres, option espagnol-lettres : 25 postes, 45 admissibles
- Lettres - histoire et géographie : 155 postes, 214 admissibles
- **Mathématiques - physique chimie : 240 postes, 201 admissibles**
- Réparation et revêtement en carrosserie : 12 postes, 25 admissibles
- Sciences et techniques médico-sociales : 60 postes, 104 admissibles

Contingent hors classe

National	PLP				CPE			
	2020	2021	2022	diff	2020	2021	2022	diff
Promouvables	14 117	14 095	13 057	-1 038	2 948	2 869	2 623	-246
Contingent total	2 400	2 538	2 351	-187	502	517	472	-45
Ratio pro/pro	17%	18%	18%	- 7,4%	17%	18%	18%	- 8,7%

Bordeaux	PLP				CPE			
	2020	2021	2022	diff	2020	2021	2022	diff
	138	146	137	-9	28	30	28	-2

La FCPE attend un "changement de méthode"

Lors d'une conférence de presse (17 mai 2022), la coprésidente de la FCPE Carla Dugault a déclaré que « Pendant 5 ans, Jean-Michel Blanquer a travaillé seul, sans associer la communauté éducative et les parents d'élèves ».

À quelques heures de la nomination du nouveau ministre de l'Éducation nationale, la FCPE espère « une nouvelle méthode », avec un ministre qui « s'appuie davantage sur tous les acteurs du monde éducatif ». La fédération souhaite "des moyens" supplémentaires pour organiser "un recrutement massif de personnels" (enseignants, infirmières, etc.) et « améliorer l'orientation » des élèves.

6) Huit syndicats de fonctionnaires interpellent Emmanuel Macron et Élisabeth Borne sur l'urgence du pouvoir d'achat

Au lendemain de la nomination d'Élisabeth Borne Première ministre, le 16 mai en fin de journée, huit des neuf organisations syndicales de la fonction publique (toutes sauf la CFDT) lui ont adressé ce 17 mai 2022, ainsi qu'à Emmanuel Macron, un courrier lui rappelant les urgences à traiter. En tête de liste : « Celle des salaires et du pouvoir d'achat » qui rend nécessaire une forte revalorisation de la valeur du point d'indice « dans les plus brefs délais ». Les syndicats réitèrent par ailleurs leur « hostilité à tout nouveau recul de l'âge légal pour pouvoir partir à la retraite. »

Pas de répit. Quelques heures après sa nomination à Matignon, Élisabeth Borne a reçu, comme le président de la République, un courrier de huit des neuf organisations syndicales de la fonction publique (CGT, FO, Unsa, FSU, Solidaires, FA-FP, CFE-CGC et CFTC) l'interpellant sur les urgences à traiter.

« Ces deux dernières années en particulier, la nécessité des services publics pour la population et l'engagement sans faille des agents publics ont été reconnus et salués. Pour autant, force est de constater que la traduction concrète et à la hauteur nécessaire de cette reconnaissance n'est pas au rendez-vous », regrettent-elles, estimant « qu'en ce tout début de quinquennat », « des mesures importantes doivent être prises sans attendre. »

IMPÉRATIF DU DÉBUT DU QUINQUENNAT

Première urgence, « celle des salaires et du pouvoir d'achat. » Pour les huit syndicats, « la situation actuelle en la matière est inacceptable.

« Le traitement minimum [désormais indexé sur le Smic] court après le Smic, les personnels émargeant aux plus faibles rémunérations sont de plus en plus nombreux·ses, les qualifications sont peu ou mal reconnues et les déroulements de carrière sont dégradés, voire n'existent tout simplement plus », développent-elles, rappelant « la quasi-absence d'augmentation et de mesures générales depuis douze ans. » La valeur du point d'indice est notamment gelée depuis dix ans, hormis la parenthèse de 2016 et de 2017 (+0,6 % chaque année). Par conséquent, « le point d'indice doit en conséquence être fortement revalorisé et dans les plus brefs délais », insistent-elles.

Elles devraient a priori être entendues sur ce point, l'ancienne ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, s'étant engagée en mars dernier, avec l'appui d'Emmanuel Macron, à revaloriser la valeur du point d'indice « avant l'été ». La question étant de savoir quelle ampleur aura cette augmentation qui figurera dans le prochain PLFR axé notamment sur le pouvoir d'achat. Les organisations syndicales réclament entre +4-5 % et +10 %. Les huit signataires du courrier estiment « que la mise en place d'un dispositif d'indexation de la valeur du point sur l'évolution du coût de la vie aurait toute sa pertinence. »

Par ailleurs, une négociation doit s'ouvrir rapidement sur le système de rémunération, qui s'appuiera notamment sur les travaux menés de septembre 2021 à février 2022 par la mission Peny-Simonpoli dans le cadre de la conférence sur les perspectives salariales. Dans cette perspective, plusieurs syndicats ont publié leur contribution au printemps. Le courrier intersyndical qualifie « d'impératif du début du quinquennat » « l'amélioration de tous les niveaux de la grille indiciaire et des carrières par des mesures générales. »

DOSSIERS STRUCTURANTS À TRAITER

Deuxième urgence, celle des retraites. À cet égard, « compte tenu des pistes évoquées durant la campagne électorale », l'intersyndicale confirme à Emmanuel Macron et Élisabeth Borne leur « hostilité à tout nouveau recul de l'âge légal pour pouvoir partir à la retraite. » « De même, nous défendons sans ambiguïté le régime particulier des fonctionnaires notamment le code des pensions civiles et militaires (CPCM) et la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) », ajoute-t-elle.

Enfin, rappelant leur attachement au statut général et à la fonction publique de carrière « comme garanties pour les usagers de missions publiques de qualité exercées de manière impartiale », les huit signataires souhaitent « pouvoir faire évoluer d'autres dossiers "structurants" » parmi lesquels l'égalité professionnelle, la restauration de la grille indiciaire et l'amélioration de l'amplitude aux carrières, la réduction de la précarité de l'emploi ou encore la représentation des personnels.